

Le monde selon Charlevoix : Saint-Castin et le rôle des Amérindiens dans les sièges de Port-Royal, 1707 et 1710¹

Thomas PEACE

Résumé

Ce texte s'inspire des écrits de Pierre-François-Xavier de Charlevoix concernant les sièges de Port-Royal par la Nouvelle-Angleterre en 1707 et 1710. Il s'intéresse aux raisons pour lesquelles Saint-Castin et les Abénaquis, qui sont venus de l'autre côté de la baie de Fundy, ont défendu Port-Royal au lieu des Micmacs, qui sont pourtant des résidents de la péninsule acadienne. En plus des écrits de Charlevoix, ce texte emploie la correspondance coloniale entre l'Acadie, le Canada et la France, notamment les montants des paiements et les dépenses coloniales ainsi que les sources archéologiques qui démontrent l'importance du cadre de l'histoire régionale. Enfin, le texte souligne le rôle stratégique de Saint-Castin dans l'alliance entre les Français et les Abénaquis et, en même temps, la fragilité des rapports entre les Français et les Micmacs.

Un des premiers livres décrivant la conquête de Port-Royal en Acadie est l'*Histoire et description générale de la Nouvelle-France* de Pierre-François-Xavier de Charlevoix, publié en 1744. L'ouvrage propose une description des trois sièges de Port-Royal en 1707 et 1710. Il traite plus particulièrement des mouvements des troupes anglaises et françaises, des personnages importants de l'époque et des événements les plus marquants. Bien qu'il ne soit pas un témoin des événements racontés, Charlevoix possède une bonne connaissance des documents importants de l'époque. En raison des connaissances du territoire acadien (aujourd'hui, ce territoire correspond aux régions des Maritimes et du nord de l'État de Maine), les autorités françaises lui demandent de faire un compte-rendu des limites géographiques de ce territoire en 1719². Nonobstant la qualité de son travail, le récit de Charlevoix doit être lu avec prudence, car il nous faut prendre en compte les préjugés de l'auteur. Le cas du dirigeant franco-abénaqui Bernard Anselme d'Abbadie, baron de Saint-Castin, est un exemple représentatif des aspects tendancieux des écrits de Charlevoix.

Selon Charlevoix, le rôle de Saint-Castin est central dans les événements

survenus en 1707 et 1710. Malgré l'enfance de Saint-Castin passée dans sa société maternelle, c'est-à-dire la société abénaquise, Charlevoix minimise l'emprise des Amérindiens sur la conquête de Port-Royal. Si, de temps en temps, Charlevoix se réfère aux Abénaquis, il le fait toujours dans le contexte de leurs relations avec Saint-Castin. Par ailleurs, malgré le fait que Port-Royal se situât en plein milieu de leur territoire, les Micmacs ne font jamais l'objet des écrits de Charlevoix. L'insistance sur Saint-Castin et l'absence des Amérindiens illustrent le caractère subjectif des écrits de Charlevoix.

Le fait que les Micmacs soient absents des écrits de Charlevoix pose un problème, puisque les historiens ont mal identifié, jusqu'à nos jours, le rôle des Amérindiens dans ces événements. Dans *The Unsettled Conquest*, publié en 2001, Geoffrey Plank exprime une opinion différente de celle de Charlevoix. Il ne mentionne pas Saint-Castin ni des Abénaquis dans son analyse des événements de 1707 et de 1710. Selon Plank, ce sont bien les Micmacs et d'autres «Algonkian warriors» qui ont aidé la résistance française³. En 2005, John Mack Faragher tient des propos similaires. Dans son célèbre livre intitulé, *A Great and Noble Scheme*, il s'intéresse à la résistance micmac sans cependant porter un regard sur les autres communautés amérindiennes⁴. N.E.S. Griffiths fait une interprétation plus fidèle des sources historiques. Elle reconnaît le rôle de Saint-Castin et des Abénaquis dans la défense de Port-Royal. En même temps, elle n'explique pas l'absence des Micmacs dans ces événements⁵. Ainsi, le rôle des Amérindiens durant les événements de 1707 et de 1710 n'est pas toujours clair dans l'historiographie ni dans les documents historiques.

Cette étude met en lumière cette lacune dans les écrits de Charlevoix et le rôle apparent de Saint-Castin. Mais l'examen de ces écrits sert de prétexte pour interroger la contribution des autochtones et leurs rapports avec les empires européens au tournant du XVIII^e siècle. Pour combler les absences notées dans les écrits de Charlevoix, mais aussi pour corriger les limites relevées dans l'historiographie, ce texte utilise une variété de sources primaires et secondaires, dont la correspondance officielle entre la France, le Canada et l'Acadie, ainsi que les écrits des ethnohistoriens et les découvertes archéologiques. Il démontre la complexité des rapports qui existent entre les diverses nations, pendant cette période, ainsi que l'importance des rapports locaux dans la construction des alliances.

Le monde selon Charlevoix

D'après Charlevoix, les trois attaques sur Port-Royal se sont déroulées comme suit : lors du premier siège, survenu entre le 6 et le 16 juin 1707, environ 2000 soldats et 24 navires de la Nouvelle-Angleterre attaquent Port-Royal. Les seuls individus mentionnés par Charlevoix sont le gouverneur Daniel d'Auger de Subercase et Saint-Castin. Pour leur part, Saint-Castin et six Abénaquis repoussent 400 soldats anglais. Après l'attaque, Subercase attribue la résistance aux attaques anglaises aux

60 soldats canadiens, à Saint-Castin et aux Abénaquis⁶.

C'est cependant une victoire de courte durée. La pression des habitants de Boston en faveur d'une conquête définitive de Port-Royal contraint les troupes de la Nouvelle-Angleterre à retourner au village en août. Après deux semaines de conflit, c'est toutefois la bataille du dernier jour qui est capitale selon Charlevoix. C'est pourtant Saint-Castin qui tient le rôle de personnage central dans le déroulement des événements. Celui-ci dirige 150 hommes – nous ne savons pas combien étaient Amérindiens ou Français – qui repoussent de nouveau avec succès les troupes de la Nouvelle-Angleterre du « passage du ruisseau du moulin » près du fort⁷. À ce point-ci, nous devons souligner que dans le récit des deux attaques de 1707, il n'y est fait aucune mention des Micmacs dans la défense de Port-Royal⁸.

Les années 1708 et 1709 sont tranquilles près du bassin de Port-Royal, mais la peur d'une autre attaque était toujours présente. En septembre 1710, l'objet de leur crainte se concrétise. Cette fois-ci, le récit de Charlevoix nous décrit une image différente de celle de 1707. En 1710, Port-Royal tombe aux mains des troupes anglaises et Subercase fait peu d'efforts pour défendre le fort. Malgré l'acharnement des habitants et d'Amérindiens – dont nous ne connaissons pas l'identité – pour défendre Port-Royal, celui-ci tombe tout de même en octobre. Saint-Castin et les Amérindiens ne sont pas présents à ce siège⁹.

Après la conquête anglaise, Saint-Castin devient le commandant de la résistance française en Acadie. En 1711, il ordonne à 40 Abénaquis de Pentagouet, lieu de sa naissance, de préparer une embuscade à 84 soldats et officiers anglais qui doivent sortir du fort à la recherche d'eau et de bois. Les Abénaquis tuent 30 Anglais et les autres sont faits prisonniers. Cette petite victoire marque le début de deux années de résistance française et amérindienne¹⁰.

Une discussion s'impose sur le témoignage de Charlevoix dans son ouvrage, tant en ce qui a trait à la description des faits qu'aux aspects sur lesquels il demeure silencieux. Une analyse plus attentive des écrits de Charlevoix nous permet de constater que, selon lui, les Amérindiens et surtout les Micmacs n'ont jamais joué un rôle important dans les opérations militaires. Si l'embuscade qu'ils ont organisée a porté des fruits, c'est que ces derniers étaient dirigés par Saint-Castin. Par conséquent, l'attention de Charlevoix est presque toujours centrée sur les hommes appartenant à l'élite. Ces regards partisans de Charlevoix ont constitué des lacunes importantes dans l'historiographie sur le sujet, et cela, jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Grâce à l'intérêt croissant que prend l'ethnohistoire pour les historiens du nord-est de l'Amérique du Nord, de la Nouvelle-France et de l'Acadie, ces lacunes soulèvent des questions importantes¹¹. Dans le cas de Charlevoix, il faut se demander pourquoi les Abénaquis occupent une place centrale dans ses écrits, lorsque ce sont plutôt les Micmacs – dont il n'est fait aucunement mention – qui habitent dans

les environs de Port-Royal. Il faut se demander, aussi, quelle était la réelle importance de Saint-Castin dans les rapports franco-amérindiens dans la région. Il est vrai qu'il a grandi dans la communauté abénaquise de Pentagouet, mais il passe son adolescence et sa vie d'adulte dans les centres français de Québec et de Port-Royal. Les réponses à ces deux questions nous montrent la nature complexe des relations entre les communautés amérindiennes et européennes ainsi que les individus demeurant dans le nord-est au XVIII^e siècle.

La présence importante des Abénaquis

Il est clair que Charlevoix s'est concentré sur les Abénaquis, car les documents avec lesquels il a travaillé portaient uniquement sur ce groupe. Il nous est possible de distinguer deux raisons principales qui expliquent la place centrale occupée par les Abénaquis. Premièrement, les Abénaquis habitent le territoire situé précisément au milieu de la Nouvelle-Angleterre et de la vallée du Saint-Laurent. C'est une zone très importante dans la stratégie des Français, car les habitants de ce territoire protègent les intérêts français dans la vallée du Saint-Laurent. Leur aide est cruciale non seulement pour la protection, mais elle facilite également les attaques contre la Nouvelle-Angleterre. Avec l'aide des Amérindiens de la place et des Abénaquis, les Français peuvent avoir la mainmise sur cette terre et protéger leurs intérêts en Amérique du Nord.

L'autre raison est celle liée aux structures des alliances entre les Français et les Amérindiens. Ces alliances sont bien dictées dans l'ouest de l'Acadie. Le père de Saint-Castin, par exemple, venu d'Europe en 1665, choisit d'habiter et de prendre épouse dans la société abénaquise de Pentagouet. Selon quelques historiens, qui ont toutefois exagéré son rôle, il est devenu « complètement abénaqui »¹². Cet homme est un personnage très important dans l'alliance franco-abénaquise. Kenneth Morrison, dans *The Embattled Northeast*, démontre que des individus comme Saint-Castin, mais surtout les Jésuites, ont joué un rôle primordial et très efficace dans l'alliance franco-abénaquise au XVII^e siècle¹³. Durant cette période, la présence missionnaire parmi les Micmacs est plutôt faible dans la péninsule acadienne, c'est-à-dire l'actuelle Nouvelle-Écosse. Après plusieurs décennies sans la présence de missionnaires, le père Antoine Gaulin est le premier à travailler auprès des Micmacs, dans la péninsule, à compter de 1704. Il doit toutefois patienter presque vingt ans avant d'être rejoint par des collègues missionnaires¹⁴. C'est donc pour cette raison que les Abénaquis sont mentionnés bien plus souvent que les Micmacs dans les documents des Français de cette période.

L'absence des Micmacs

Cette dernière explication n'est toutefois que partielle. Le journal du gouverneur Joseph Robineau de Villebon, qui écrit sur l'Acadie entre 1690 et 1700, montre

le rôle important des Micmacs dans la protection de son fort sur la rivière Saint-Jean. Comment expliquer cette solution? Nous pouvons avancer diverses hypothèses dont les rapports des Micmacs avec les Français, une possible alliance avec les Amérindiens dans l'ouest de l'Acadie ou de leurs propres relations avec la Nouvelle-Angleterre. Durant cette période, les Micmacs ont eu leur mot à dire dans la guerre des Français contre les Anglais. En 1692, par exemple, les Micmacs de La Hève et de Minas capturent deux bateaux de pêche venant de la Nouvelle-Angleterre¹⁵. En 1694 et 1696, lorsque Villebon demande un soutien militaire accru, il reçoit l'aide des guerriers micmacs du Cap-Breton, de Minas, de La Hève et de Cap Sable¹⁶. Malgré l'appui crucial de ceux-ci au cours de ces deux années, la plupart des rapports franco-amérindiens sont toutefois établis avec les Abénaquis de Pentagouet et de Kennebec, les Malécites de Meductic ou les Micmacs de l'ouest de l'Acadie. En dépit de la multiplicité des liens entre les divers groupes amérindiens et les Français, les Micmacs réussissent tout de même à développer des rapports privilégiés avec ces derniers. Les liens étroits entre ces deux peuples sont difficiles à déterminer, mais grâce aux récits concernant les années 1694 et 1696, il est indéniable que des relations ont eu lieu entre les Micmacs et les Français.

En tenant pour acquis que les Micmacs ont aidé les Français à l'époque de Villebon, pourquoi sont-ils absents, durant les sièges de Port-Royal, au cours de la décennie suivante? L'historien William C. Wicken a étudié cette question pour le siège de 1710. Selon lui, l'attaque des Anglais sur Port-Royal est d'abord et avant tout une affaire européenne. La présence micmac est donc marginale. Ses conclusions se fondent sur le mouvement migratoire des Micmacs dans le sud-ouest de l'Acadie, qui démontre que pendant ces événements, leur économie de subsistance est dominée par la pêche à l'anguille¹⁷. Cette activité ne rend pas les hommes disponibles pour la guerre et, par conséquent, il leur est impossible de se rendre à Port-Royal pour appuyer les Français¹⁸. Selon Wicken, la plupart des Micmacs vivant au sud-ouest d'Acadie, en 1710, ne participent pas aux conflits, préoccupés qu'ils sont, davantage, par le bien-être et les intérêts de leurs communautés à la veille de l'hiver qui s'annonce¹⁹.

Les migrations saisonnières des Micmacs constituent une raison pour expliquer leur absence dans les documents. Il y a toutefois d'autres explications. Charlevoix dénonce l'incapacité des autorités impériales à approvisionner la colonie. Selon lui, c'est la France qui a miné l'intérêt des Micmacs à soutenir les Français en 1707. Malgré l'existence de bons rapports entre les Français et les Amérindiens de la région, le gouverneur Villebon décide de réduire les provisions octroyées aux Micmacs. À l'été 1694, Villebon donne 3640 livres en cadeaux et en munitions à ces Amérindiens afin de s'assurer de leur appui dans l'éventualité d'un conflit avec les Anglais²⁰. Ce n'est qu'après le traité de Ryswick, cinq ans plus tard, qui instaure une paix temporaire entre les puissances européennes, que Villebon distribue 450 livres

en cadeaux. Ses journaux démontrent que Villebon veut tracer, par ce changement de politique, une nouvelle voie dans les relations entre les Français, les Micmacs et les Abénaquis²¹. Les rapports politico-économiques se détériorent encore plus après sa mort, survenue en juillet 1700.

Les procès-verbaux des dépenses pour l'Acadie viennent alimenter cette explication. Ils fournissent de précieuses informations sur les fonds versés pour les présents, vivres et frais des services que la colonie reçoit de la France annuellement. Un survol des rapports entre 1701 et 1712 démontre que ce sont les Abénaquis et non pas les Micmacs qui bénéficient du soutien français. Dans chaque procès-verbal, on y précise que les Amérindiens de l'ouest de l'Acadie, c'est-à-dire les Abénaquis et les Malécites, reçoivent environ 5000 livres (plus ou moins le même montant qu'en 1694)²². Pour la même période, on ne mentionne les Micmacs qu'une seule fois. En 1710, les Français paient les services de guide de deux Micmacs pour un voyage effectué à Port-Royal²³. Il est, bien sûr, possible que les Micmacs aient reçu des présents et des vivres provenant des fonds donnés aux Amérindiens de l'ouest de l'Acadie, aux missionnaires ou d'autres fonds relevant directement du gouverneur. Il est toutefois possible d'affirmer que selon les officiers en France, ce sont les Abénaquis qui obtiennent la meilleure part du gâteau. Ceux-ci sont des alliés plus importants que les Micmacs pour les Français. Par conséquent, il ne faut pas s'étonner que peu de Micmacs prennent part aux conflits qui se déroulent à Port-Royal.

L'absence du soutien français a eu des conséquences graves pour les Micmacs et les Acadiens. D'après Charlevoix, à cette époque, les Acadiens et les Micmacs vivaient dans des conditions très difficiles²⁴. Plusieurs documents, dans la correspondance entre les gouverneurs et le Ministre de la Marine, de 1702 à 1708, viennent d'ailleurs confirmer ces conditions²⁵. Celle-ci fait état du manque de vivres et de présents dans la colonie, comme le démontre clairement la lettre du gouverneur Subercase envoyée au ministre en janvier 1710. Déçu de constater l'absence du navire du Roi et les maigres provisions du fort, Subercase informe le ministre d'un sentiment d'abandon qui prévaut chez les Amérindiens. Selon lui, les Micmacs se comportent d'une manière très différente par rapport aux autres années et leurs contacts avec les Français en ont souffert²⁶. Ces commentaires illustrent le fait que les Français n'ont pas dépensé autant de ressources à l'égard des Micmacs, comme ils l'avaient fait au cours des années 1690.

Complexification de notre connaissance du rôle des Amérindiens

S'il est vrai que peu de Micmacs sont présents lors des sièges de Port-Royal, il est aussi possible d'affirmer qu'ils ne sont pas complètement absents. On connaît l'existence de deux villages micmacs dans les environs de Port-Royal, l'un au bord de son bassin et l'autre dans la région de la baie Sainte-Marie²⁷. Selon le recense-

ment de 1708, la population micmaque de Port-Royal est de 102 individus, dont 28 combattants possibles²⁸. Le groupe était trop petit pour donner un avantage significatif aux troupes françaises dans ces batailles impliquant des centaines de soldats européens. Ce rapport numérique déséquilibré peut expliquer leur absence dans les documents.

Mais au-delà de cette absence flagrante, des documents écrits et des rapports d'archéologues témoignent de la présence micmaque. Le journal de Francis Nicholson, chef britannique durant le siège de 1710, nous donne une image plus claire des lieux où se sont déroulées les batailles. À l'automne 1710, les troupes de Nicholson combattent les Acadiens et les Amérindiens dans les environs d'« Allen's Mill »²⁹. Il est probable, en 1707, que Saint-Castin et ses troupes acadiennes et amérindiennes y prennent part³⁰. Les textes ne disent toutefois pas s'il s'agit du même endroit, mais les deux épisodes de 1707 et de 1710 se déroulèrent près du fort et sur le côté sud de la rivière Annapolis. De plus, un moulin construit sur l'une des seules rivières situées près du fort s'appelle, aujourd'hui, la rivière Allains. Il est important de retenir la présence de ce moulin, car des recherches archéologiques menées au bord de la rivière ont permis de découvrir des dépôts de coquillages et des vestiges d'un barrage pour anguilles construit par des Micmacs. Ce site archéologique correspond à une carte de Samuel de Champlain qui montre un barrage pour anguilles et un camp saisonnier des Micmacs, proche du moulin du sieur du Pourtrincourt sur cette rivière³¹. Une autre carte datant d'environ 1686 note également la présence d'un moulin sur cette rivière³². Or, il est connu que la rivière Allains est une des seules rivières de la région où l'on peut construire un moulin; qu'il y a eu des moulins à cet endroit vers 1607 et encore en 1686; et qu'il s'agissait d'une région historique où les Micmacs pratiquaient la pêche. Enfin, cette rivière est proche de l'endroit où les Acadiens et les Amérindiens ont combattu plusieurs fois en 1707 et 1710. Par conséquent, il est donc probable que les Micmacs des environs de Port-Royal ont joué un rôle militaire pendant ces événements, même si d'autres communautés micmaques n'y ont pas participé.

Suivant cette logique, on ne peut affirmer que le soutien des Abénaquis durant ces années est une preuve de leur alliance avec les Français. Dans *The Embattled Northeast*, Kenneth Morrison démontre que, malgré les liens religieux que les Abénaquis maintiennent avec les Jésuites (et d'autres individus, comme Saint-Castin), la période de 1675 à 1713 se caractérise par une série de ruptures dans l'alliance franco-abénaquise³³. Deux causes principales expliquent les relations tendues entre Français et Abénaquis. La première tient aux rapports circonstanciels que les Abénaquis entretiennent avec la Nouvelle-Angleterre. En dépit des fréquentes tensions qui se sont manifestées entre eux, au cours de la période de 1675 à 1726, ces derniers ont tout de même convenu d'un accord de paix avec les Anglais du Massachusetts. Un premier accord s'impose à la suite de la guerre du Roi Phillip, pacte renouvelé

systématiquement en 1686, 1693, 1698, 1713 et 1714³⁴. La localisation du territoire abénaquis, entre les Anglais et les Français, empêche des rapports avec n'importe quel empire. Il y a des groupes indépendants d'Abénaquis qui ont cultivé des interactions avec l'un ou l'autre empire.

Une deuxième cause expliquant les faibles liens entre les Français et les Abénaquis concerne les événements survenus dans les années antérieures à 1720. À ce moment-là, la confédération abénaquise n'est pas encore une réalité politique. Morrison interprète cette période comme le moment où survient l'union entre les différents groupes d'Abénaquis. Malgré les liens existant entre les diverses nations qui forment la future confédération abénaquise, les intérêts de celles-ci diffèrent avant 1720. La correspondance officielle des Français, dans les années 1706, 1708, 1711 et 1712, appuie ces faits. Elle montre que certains groupes au sein de la confédération des Abénaquis ont même pensé joindre les Anglais³⁵. De plus, dans une lettre adressée au gouverneur Subercase, le ministre français partage son inquiétude vis-à-vis des Amérindiens de Kennebec et de Pentagouet, qui traitent avec les Anglais. Il demande même à Subercase d'intervenir pour nuire à ces rapprochements³⁶. Ces documents illustrent l'ambivalence des Abénaquis envers les pouvoirs européens. Ils ont eu le choix entre deux empires européens; ils décident toutefois de jouer l'un contre l'autre. Bien qu'il ne discute pas des événements qui se sont déroulés à Port-Royal, ni du rôle de Saint-Castin à Pentagouet, Morrison démontre dans son ouvrage que le rôle des individus est plus important que celui des structures politiques dans l'établissement des rapports entre les Français et les Abénaquis. Il semble probable que Saint-Castin a tissé des liens très forts avec les Abénaquis de ce village plutôt qu'avec l'administration française; c'est ce qui explique leur présence à Port-Royal.

Saint-Castin et les rapports franco-amérindiens dans le nord-est

Cela étant précisé, il est intéressant maintenant d'analyser le rapport entre Saint-Castin et l'administration française afin de mieux comprendre la place considérable qu'il occupe dans la société abénaquise, d'après les écrits de Charlevoix. Depuis Charlevoix, les historiens ont mis l'accent sur les liens entre Saint-Castin et les Abénaquis³⁷. Ils pensent que Saint-Castin avait joué le même rôle dans les rapports culturels du nord-est et avait choisi la même identité abénaquise que son père et ses frères. Mais Saint-Castin était différent. Il choisit de se diriger du côté européen de son arbre généalogique. À la fin des conflits à Port-Royal, en 1707, il épouse Marie-Charlotte Damours de Chauffours, une Acadienne. Ils construisent leur maison familiale à Port-Royal. Ses deux sœurs font de même quelques mois plus tard; elles se marient et intègrent l'élite sociale de Port-Royal³⁸. Saint-Castin n'est pas seulement une personnalité importante de la société abénaquise, mais il l'est également dans la société acadienne. Ses relations sont importantes, vu le rôle qu'il a joué au cours des

années 1707, 1710 et 1711.

À trop insister sur son rôle dans la société abénaquise, les historiens négligent la complexité de son identité et de ses rapports avec les différents peuples de la région; Saint-Castin, il ne faut pas l'oublier, était le représentant du Roi de France durant cette période. En 1704, pendant le séjour de son père en France, il quitte le petit séminaire de Québec pour soutenir les Abénaquis lors de la guerre entre Français et Anglais³⁹. À partir de ce moment, son rôle dans l'armée française devient plus important. Pour le récompenser de ses efforts dans la défense de l'Acadie, il est promu au grade de commandant de la résistance française. Ses liens avec les Abénaquis expliquent en partie cette promotion. Mais ses rapports avec les sociétés française et acadienne sont tous aussi déterminants. Nous pouvons noter son double rôle dans la correspondance des gouverneurs de Québec et de Port-Royal. Dans chaque document – ou presque – où ils discutent des raisons de son importance dans ces affaires, les gouverneurs mentionnent ses relations cruciales avec les Amérindiens et les habitants⁴⁰. Dans deux lettres du ministre, également, écrites après la première attaque, en 1707, Saint-Castin est décrit comme « à la tête des habitants »⁴¹. Aucune mention des Amérindiens n'est faite dans ces documents. Or, dans les archives, ces deux lettres sont situées au milieu de deux autres qui parlent de l'importance de Saint-Castin dans l'alliance avec les Abénaquis de Pentagouet⁴².

S'il est clair que Saint-Castin et les Abénaquis jouent un rôle primordial à Port-Royal, en 1707 et 1711, il ne faut pas pour autant minimiser l'importance des relations que Saint-Castin a aussi entretenues avec les Européens de la région. Il a en effet vécu à la fois dans le monde amérindien et dans le monde européen. C'est la prédominance de son identité européenne qui lui fait occuper une place importante dans les écrits de Charlevoix. Sans sa participation aux événements relatés par ce dernier, il semble évident, vu l'absence des Micmacs dans ses écrits, que la présence des Amérindiens aurait été passée sous silence dans les comptes rendus des sièges.

Conclusion

Les écrits de Charlevoix sur les sièges de Port-Royal nous aident à mieux comprendre les relations interculturelles complexes dans le nord-est et les différentes perspectives de l'histoire coloniale de cette région. En ce sens, ce texte renforce les conclusions émises dans l'article d'Emerson Baker et de John Reid : « Amerindian Power in the Early Modern Northeast : A Reappraisal ». Baker et Reid soutiennent qu'il est important de considérer la majorité du territoire du nord-est, jusqu'au milieu des années 1720, comme un territoire autochtone. C'était un espace où l'on comptait peu d'interventions de la part des Européens et où les systèmes politique et culturel étaient restés plus ou moins intacts⁴³. Après un survol de la correspondance coloniale relative à ces événements, il est clair qu'au tournant du XVIII^e siècle, la France avait eu une emprise provisoire sur l'Acadie.

Or, l'examen des sièges remet en question ces idées. Les rapports entre les Français et les Amérindiens ne peuvent pas être universalisés. La place importante de la famille Saint-Castin, dans la société abénaquise, suggère des liens forts entre les perspectives françaises et amérindiennes – surtout sur le plan des individus. Les comptes rendus des sièges de 1707 et de 1710 sont de bons indicateurs pour examiner les différentes réponses des communautés amérindiennes vis-à-vis de l'augmentation de la présence européenne. Elles démontrent la fluidité du contact culturel durant cette époque. Malgré l'importance de l'alliance franco-amérindienne, chaque groupe amérindien avait sa propre définition de l'alliance. On doit prendre en compte les territoires des nations amérindiennes de même que la puissance des alliances françaises. L'alliance était forte avec les Abénaquis de Pentagouet à cause des liens avec la famille Saint-Castin. Cependant, l'alliance avec les Micmacs était très faible au début du XVIII^e siècle. Bien que l'alliance des Micmacs avec les Français fût plus ou moins solide à l'époque du gouverneur Villebon, les appuis micmacs avaient trop diminué lors du dernier siège de Port-Royal. Enfin, malgré le pouvoir de l'administration royale en Acadie, cette colonie s'est toujours montrée tributaire de ses rapports avec des nations amérindiennes et des individus. Beaucoup de peuples autochtones et d'Européens maintenaient des liens étroits avec les empires d'Europe, mais cela ne les a pas empêchés d'entretenir d'autres relations à l'extérieur des influences impériales.

Notes

- 1 Je tiens à remercier l'*American Philosophical Society* et le département d'histoire de l'Université York pour leurs appuis financiers, qui ont facilité les recherches pour cet essai. Je suis aussi très reconnaissant à Guillaume Teasdale, Carolyn Podruchny, John Reid, Marcel Martel et Lila Manseur pour leurs conseils judicieux.
- 2 David M. Hayne, «Charlevoix», *Dictionnaire Biographique du Canada en ligne* (DBC), <http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?BioId=35371&query=Charlevoix>, (Page consultée le 20 mai 2008).
- 3 Geoffrey Plank, *The Unsettled Conquest: The British Campaign Against Acadia*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2001, p. 40-67.
- 4 John Mack Faragher, *A Great and Noble Scheme: The Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians from their American Homeland*, New York, W.W. Norton & company, 2005, p. 99-124.
- 5 Naomi Griffiths, *From Migrant to Acadian: A North American Border People*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2005, p. 215-243.
- 6 Pierre François Xavier de Charlevoix, *History and General Description of New France*, vol. 5, book 19, John Gilmary Shea, tr. and ed., New York, Francis P. Harper, 1900, p. 191-195.
- 7 « Fort du Port Royal », Aug 20 1707, CAOM (Centre des archives d'outre-mer), DFC (Dépôt des fortifications des colonies), vol. 2, n° 68.
- 8 Charlevoix *op. cit.*, p. 196-201.
- 9 *Ibid.*, p. 226-232.
- 10 *Ibid.*, p. 238.

- 11 Voir, au sujet de l'ethnohistoire de cette région, les travaux de John G. Reid, William C. Wicken, Denis Déléage ou Bruce Trigger.
- 12 Georges Cerbelaud Salagnac, « Jean-Vincent d'Abbadie de Saint-Castin », *DBC*, <http://www.biographi.ca/EN/ShowBio.asp?BioId=34716&query=Saint%20AND%20Castin> (Page consultée le 20 mai 2008).
- 13 Kenneth M. Morrison, *The Embattled Northeast: The Elusive Ideal of Alliance in Abenaki-Euramerican Relations*, Berkley, CA, University of California Press, 1984.
- 14 William C. Wicken, *Encounters with Tall Sails and Tall Tales: Mi'kmaq Society, 1500-1760*, thèse de doctorat (histoire), Montreal, McGill University, 1994, p. 325.
- 15 John Clarence Webster, *Acadia at the End of the Seventeenth Century: Letters Journals and Memoirs of Joseph Robineau de Villebon, Commandant in Acadia, 1690-1700 and Other Contemporary Documents*, Saint John, The New Brunswick Museum, 1934, p. 33.
- 16 *Ibid.*, p. 70, 104 et 105.
- 17 William C. Wicken, « Mi'kmaq Decisions: Antoine Tecouenemac, the Conquest, and the Treaty of Utrecht », dans *The 'Conquest' of Acadia, 1710: Imperial, Colonial, and Aboriginal Constructions*, ed. John G. Reid, Toronto, University of Toronto Press, 2004, p. 92.
- 18 *Ibid.*, p. 94.
- 19 *Ibid.*, p. 90.
- 20 Webster, *op. cit.*, p. 71.
- 21 *Ibid.*, p. 124.
- 22 « Paiements et dépenses coloniales », 1670-1759, CAOM, Série F1A : Fonds des colonies, vols. 10-18.
- 23 « État et paiements pour l'Acadie », 1710, CAOM, Série F1A, vol. 16, p. 16.
- 24 Charlevoix, *op. cit.*, 194 et 201.
- 25 « Brouillan au ministre », 30 déc. 1702, CAOM, C11D : Correspondance Général, Acadie, vol. 4, fol. 211; « Mémoire du sieur de Brouillan sur les affaires les plus importantes de l'Acadie », 5 mars 1705, C11D, vol. 6, fol. 64-67v; « Subercase au ministre », 22 et 25 oct. 1706, C11D, vol. 5, fol. 259-284; « Extrait d'une lettre de M. de Subercase au ministre », 20 and 25 déc. 1707, C11D, vol. 6, fol. 80; « Versailles aux munitionnaires (généraux de la marine) », 16 mai 1708, CAOM, Série B : Lettre envoyées, vol. 29, fol. 482; « Versailles à Subercase », 6 juin 1708, Série B, vol. 29, fol. 484-496v; « Versailles au Sr des Goutins », 6 juin 1708, Série B, vol. 29, fol. 503.
- 26 « M. de Subercase au ministre », 3 janv. 1710, C11D, vol. 7, fol. 49v-50.
- 27 Wicken, *Tall sails and Tall tales*, p. 99.
- 28 « Recensement général fait au mois de novembre mille Sept cent huit de tous les sauvages de l'Acadie », 1708, Newberry Library, Edward E. Ayer, MSS 4, n° 751.
- 29 « Nicholson's Journal during the siege of 1710 », 6 nov. 1710, NSARM (Nova Scotia Archives and Resource Management), RG. 1, vol. 6, n° 4.
- 30 « Fort du Port Royal », Aug 20 1707, CAOM, DFC, vol. 2, n° 68.
- 31 NSARM Map Collection: F/239-1609 - Annapolis Royal. L'original se trouve dans *Les voyages du Sieur de Champlain* (1613).
- 32 Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, « Plan très exact du terrain ou sont situées les maisons du Port Royal et où l'on peut faire une ville considérable. », S-89.

- 33 Morrison, *op. cit.*, p. 136.
- 34 William C. Wicken, *Mi'kmaq Treaties on Trial : History, Land, and Donald Marshal Junior*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, p. 72.
- 35 « Lettre de Vaudreuil au ministre », Nov. 4 1706, CAOM, C11A : Correspondance générale, Canada, vol. 24, fol. 214-237; « Résumé d'une lettre du sieur de Saint-Castin au ministre », 25 déc. 1708, C11D, vol. 6, fol. 261-261v; « Lettre de Vaudreuil au ministre », 8 nov. 1711, C11A, vol. 32, fol. 68-68v; « Lettre de Vaudreuil au ministre », 6 nov. 1712, C11A, vol. 33, fol. 61.
- 36 « Marly à Subercase », 24 août 1707, Série B, vol. 29, fol. 230.
- 37 Les exemples le plus recents sont : John G. Reid *et al.*, *The 'Conquest' of Acadia, 1710 : Imperial, Colonial, and Aboriginal Constructions*, Toronto, University of Toronto Press, 2004; Naomi Griffiths, *op. cit.*; John Mack Faragher, *op. cit.*
- 38 Salagnac, DBC.
- 39 Salagnac, DBC.
- 40 « Subercase au ministre », 22 et 25 oct. 1706, C11D, vol. 5, fol. 265; « Nomination, par M. De Vaudreuil, du baron de Saint-Castin... », 1^{er} janv. 1711, C11D, vol. 7, fol. 122-123v; « Vaudreuil au ministre », 25 oct. 1711, C11A, vol. 32, fol. 41-64v; « Lettre de Vaudreuil au ministre », 25 avril 1711, C11A, vol. 32, fol. 24-31v.
- 41 « Marly à Subercase », 24 août 1707, Série B, vol. 29, fol. 232; « Marly à St. Castin », 24 août 1707, Série B, vol. 29, fol. 242.
- 42 « Versailles à Subercase », 30 juin 1707, Série B, vol. 29, fol. 192; « Versailles à Subercase », 6 juin 1708, Série B, vol. 29, fol. 485v.
- 43 Emerson W. Baker et John G. Reid, « Amerindian Power in the Early Modern Northeast: A Reappraisal », *William and Mary Quarterly*, 3^e série, vol. 61, n^o 1 (janv. 2004), p. 77-106.